

Appel à projet «Mouvances»

Objet : conception, réalisation et mise en place d'une installation artistique pérenne à la source de la Dunière.

Porteur du projet : Association Les Rias, expressions artistiques à partir du patrimoine humain
Siret 451 200 919 00012 code APE 923 A Activités artistiques CNIL 1145414 Indicatif Editeur 2-9525335

Courriel : lesrias.association@orange.fr

Site Internet : <http://www.lesrias.fr> ou <http://www.saint-apollinaire-de-rias.fr>

Buts statutaires de l'association : animation culturelle en milieu rural conjuguant exigences quant à la qualité artistique et implication de la population dans toute sa diversité, d'où l'ancrage dans le patrimoine humain du Plateau.

Le projet : arts plastiques ou visuels

Objectifs : à partir du patrimoine local, mettre en place une installation à la source de la Dunière pour réaliser peu à peu un aménagement artistique du territoire.

Contraintes :

- œuvre contemporaine, sécurisée et durable, ne demandant pas d'entretien onéreux, sur le bord d'un chemin de randonnée communal, à proximité de la source de la Dunière, en pleine campagne, répondant au thème retenu et aux attendus de la population...
- le coût global, installation comprise – comprenant par exemple, la location d'une pelleteuse ou les sacs de ciment etc... tout le matériel pour l'installation... doit être détaillé et figurer sur le devis, lequel ne doit en aucun cas dépasser 4000€ (déplacements compris).
- une évaluation critériée sera effectuée par les membres de la commission arts plastiques élargie, en fonction de critères élaborés par elle à partir de l'appel à projet. L'équipe peut souhaiter rencontrer individuellement trois ou quatre artistes pré-sélectionnés qui ne pourront être défrayés de leurs frais de déplacement... Pas d'indemnisation prévue non plus pour les dossiers non retenus.
- les projets sont attendus pour le 20 septembre au plus tard, le choix s'effectuera avant la mi-octobre pour réalisation immédiate, en tout état de cause pour installation avant le 15 décembre.
- l'artiste sélectionné s'engage à être présent aux grandes étapes de la concertation avec la population, pour l'installation puis la présentation de l'œuvre.

Tous renseignements utiles sur le site de l'association, par courriel, ou à défaut, au 04 75 84 47 25.

Le dossier doit comprendre : lettre de motivation indiquant les orientations que l'artiste souhaite donner à son projet en fonction de la commande, CV - le fait d'être débutant n'étant pas un handicap si le projet est de qualité, attestation de la Maison des Artistes ou Agessa ou équivalent, dossier artistique et références d'au moins trois œuvres.

Contexte :

Demande d'une installation plastique à la source de la Dunière, dans le cadre d'un futur sentier d'art comprenant déjà le Carrefour des Résistances de Régine Raphoz et des orgues éoliennes à restaurer, ces deux installations étant liées aux mémoires de résistances constitutives du patrimoine humain local.

En ce qui concerne « **Mouvances** », cette référence au patrimoine, à l'histoire, est aussi présente : les rivières, les activités passées en bord de leurs cours, utilisant leur eau – des scieries aux moulins et moulinages- mais aussi la route du sel... Un trajet imaginé et populaire de la goutte d'eau de la Dunière jusqu'à l'Eyrieux, puis au delta du Rhône et à la mer où elle se charge en sel, au marais où elle s'évapore, le sel dont elle s'était chargée revenant par la route du sel... cf lecture/écriture avec Paulette et ses écrits sur la Dunière.

Mais par les sorties, la parole, l'écriture et surtout la photo et l'image, ce fleuve, ses affluents et les affluents de ses affluents, renvoient à tous les flux, réseaux, mouvements et transformations plus complexes qui caractérisent **le monde et la société d'aujourd'hui...**

Les actions en amont, autour de la programmation résidence :

- la **sortie** à Pont Saint Esprit, Maison des Chevaliers et route du sel, mais aussi Saint-Etienne des Sorts, ancien port de pêche du Rhône, Aiguèze et l'Ardèche et ses reflets...

- Le **voyage** à Salins de Giraud, les marais, la sansouire, la lumière, la nidification, l'écomusée du sel, la cristallisation, la défluvation, l'érosion, la sédimentation, les ombres, reflets et autres mouvances de Piémanson à Bauduc...

- Les **prolongements historiques** avec les recherches de Simone Foray, où l'on découvre une route du sel qui passe par Saint Apollinaire

- Et puis tout le travail, en Bibliothèque, avec **l'expérimentation B2i Adultes**, sur l'Internet, la circulation et transformation de l'information, les flux, réseaux, portails et autres RSS, le jeu avec filtres et calques sur les ensembles de pixels et la transformation des images, et l'exposition, récente, d'images de ce volet plastique du travail pour le B2i...

-Le **stage photo d'août à Arles**, dans le cadre des Rencontres photographiques, puis ses répliques locales, devraient permettre une meilleure maîtrise du travail des transparences, du flou (cf Agnès Varda et les Plages d'Agnès), des flux, de l'éphémère, des reflets...

Comment une œuvre pérenne peut-elle témoigner de l'éphémère et poser la mouvance ?

Le sentier d'art : encore un trajet, qui va relier trois œuvres. A terme, un réseau de trajets possibles dont les installations seront des nœuds.

Des débats, des sorties, des expériences qui, à divers degrés, ont impliqué des groupes, avec les références communes fortes, des voyages, de leurs aléas - l'enlèvement, une autre mouvance - des ateliers, et autres expositions. La démarche habituelle des Rias...

Il est indispensable que la recherche de cette implication soit poursuivie pendant le travail de conception, ne serait-ce qu'avec l'envoi de photos, de mise en place, puis lors de la présentation au public...

NB. L'installation sera propriété de l'Association les Rias et de la commune de Saint-Apollinaire-de-Rias qui pourront utiliser des photographies de l'œuvre pour la promotion de leurs actions. Mention sera faite du ou des noms du concepteur, réalisateur, ainsi que de ceux des partenaires – en l'occurrence le CDRA-ValDAC (la région Rhône-Alpes), le Conseil Général de l'Ardèche, la municipalité de Saint-Apollinaire-de-Rias et celles de Châteauneuf de Vernoux, Saint-Basile, Saint-Jean-Chambre, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Maurice-en-Chalencon... et Véolia-Eau.